

## ÉDITORIAL



## Maroc : pour une nouvelle étape du développement économique et social

Dr Zeina el Tibi  
Présidente déléguée de l'OEG

**Au Maroc, les discours du Roi sont un peu l'équivalent des discours à la nation d'autres pays. Ils fixent le cap et les grandes lignes de la politique à suivre. Et, parce que le Roi incarne à la fois la continuité et la légitimité, il indique les grandes options d'avenir qui doivent être privilégiées.**

Lors du discours prononcé depuis la ville d'al Hoceima, à l'occasion de la traditionnelle Fête du Trône, le 30 juillet 2018, le Roi Mohammed VI a fixé la feuille de route et appelé au lancement d'un vaste chantier de réformes économiques et sociales afin de consolider l'unité nationale du pays. Selon le Souverain, il est essentiel que le Maroc continue sa marche « dans un climat d'unité, de sécurité et de stabilité, ce qui doit conduire à déjouer les *« manœuvres des ennemis et les menaces de toute espèce »*. Il est clair que la stabilité, l'unité nationale et le respect de l'intégrité territoriale de Tanger à Lagouira sont des lignes rouges. Ainsi, les critiques professionnels, les nihilistes et autres marchands d'illusions ne peuvent prendre le prétexte de certains dysfonctionnements, *« pour attenter à la sécurité et à la stabilité du Maroc ou pour déprécier ses acquis et ses réalisations »*, lesquels sont bien réels. Comme l'a proclamé le Roi : *« Au cours de deux dernières décennies, les réalisations accomplies par le Maroc et les acquis engrangés en faveur des Marocains, constituent un véritable motif de satisfaction et de fierté »*. Dans son message de félicitation au Monarque marocain, le président français a d'ailleurs souligné que *« Durant ces dix-neuf années, Votre Majesté a entrepris des réformes ambitieuses au profit des Marocains »*.

### Des réformes sociales

Le Roi ne dissimule pas qu'il convient de relever plusieurs défis. Il faut d'abord que les corps intermédiaires, notamment les partis, et l'administration renouvellent leurs méthodes et soient plus à l'écoute des citoyens. Pour le Souverain, la priorité consiste à améliorer la situation sociale du pays : *« Depuis mon accession au Trône, j'ai toujours été à l'écoute de la société et prompt à cerner ses attentes légitimes »*.

Cette affirmation du Roi est le fondement de toute sa politique depuis 19 ans. Fidèle à cet engagement fondamental, il demande que le registre social unifié (RSU) permettant de bénéficier des programmes d'appui social, déterminés selon de rigoureux critères objectifs, connaisse un accroissement progressif du rendement des programmes sociaux, à court et à moyen terme. Par ailleurs, les dysfonctionnements du Régime d'Assistance Médicale (RAMED), doivent être corrigés au plus vite pour assurer, au nom de la justice sociale le droit de tous les citoyens à l'accès aux soins.

Enfin, le Souverain appelle à passer à la vitesse supérieure pour ce qui concerne l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui doit entrer dans une troisième phase pour poursuivre son action de lutte contre la pauvreté pour répondre aux attentes populaires. En outre, Mohammed VI a exigé la généralisation de la scolarisation et l'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle.

Le Roi du Maroc insiste sur le fait que la justice sociale doit aussi prendre en compte les inégalités territoriales de façon qu'aucune région du Royaume ne soit oubliée. Le développement doit être global, à la fois social et économique. En premier lieu, il est indispensable de poursuivre la politique des grands barrages, lancée par le Roi Hassan II et poursuivie sous l'actuel règne avec la construction de plus de trente barrages au cours des dernières années, et la priorité consiste à traiter les situations urgentes liées au faible approvisionnement de certains citoyens en eau potable et à la fourniture des volumes d'eau destinés à l'abreuvement du cheptel. Le Roi a donc mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la politique de construction de nouveaux barrages, un domaine où le Maroc fait figure de pionnier.

### Un nouveau modèle de développement

Parallèlement aux réformes sociales, les grands chantiers économiques doivent se poursuivre. À cet égard, le Souverain a fixé trois priorités destinées à stimuler l'investissement – et, par conséquent, la création d'emplois :

(suite page 2)

(suite édito)

- L'édiction d'une Charte de l'Investissement et la réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) de façon à leur accorder plus de prérogatives pour remplir leur mission correctement. Le regroupement des commissions concernées par l'investissement en une Commission régionale unifiée pour mettre un terme aux blocages.
- L'adoption de textes juridiques fixant à un mois le délai maximal accordé à certaines administrations pour répondre aux demandes qui leur sont adressées dans le domaine de l'investissement, tout en établissant que l'absence de réponse dans ce délai, tient lieu d'approbation ; empêchant, toute administration publique de demander à un investisseur des documents ou des informations qui sont déjà en possession d'une autre administration publique.

Il s'agit donc d'alléger les procédures administratives, pour faire face à la corruption et la bureaucratie, source de tous les maux. Selon le Roi, ces mesures doivent être un « *vigoureux catalyseur pour stimuler l'investissement, pour aider à la création d'emplois, améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, endiguer les manœuvres dilatoires qui, tous les Marocains le savent bien, font le lit de la corruption* ». C'est donc un nouveau modèle de développement que le Roi inscrit comme programme prioritaire afin de consolider les assises socio-économique du seul pays de la région qui est véritablement émergent.

Le Roi Mohammed VI rappelle également que l'avenir du Maroc est l'affaire de tous les Marocains. C'est pourquoi, les forces vives de la nation doivent adhérer au chantier de développement et de réformes dans lequel le Royaume est engagé.

## Les femmes des deux rives de la Méditerranée face à l'extrémisme



L'Association des femmes arabes de la presse et de la communication (AFACOM) et l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO) organise chaque année le forum « Le dialogue euro-méditerranéen au féminin ». Le troisième colloque s'est déroulé, le 26 avril 2017, sur le thème : « Les femmes des deux rives de la Méditerranée face à l'extrémisme », avec la participation de plusieurs institutions : l'Union pour la Méditerranée, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, l'Observatoire d'études géopolitiques, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, Attijariwafa Bank Europe, l'École supérieure de journalisme de Paris et Radio Orient.

Issu des travaux de ce colloque, ce livre est publié aux éditions Karthala, dans la collection « *études géopolitiques* », sous la direction de Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, un intellectuel saoudien qui est le directeur général de l'ISESCO, et Dr Zeina el Tibi, présidente de l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication et présidente déléguée de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris. Outre celles des deux codirecteurs, il rassemble les contributions de la sénatrice Joëlle Garriaud-Maylam, la sénatrice Catherine Morin-Desailly, présidente de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, Hayat Bouffarrachen, vice-présidente de la Chambre des représentants du Maroc, Françoise A.M. Schepmans, député-maire de Molenbeek (Belgique), May el Batran, députée égyptienne, Leila Hamrouni, députée tunisienne, Dr Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques, Dr Rita al Khayat, écrivain marocaine, Dr Maha Baaklini-Laurens professeur en philosophie (Liban), Cleopatra Lorintiu, écrivain roumaine, Noha Rashmawi, chercheur de Palestine, Dr Maria Teresa Fernandez de la Vega, présidente du Conseil d'État en Espagne, Delphine Borione, ambassadeur, Dr Marie-Geneviève Missegue, théologienne, Carmen Fernandez-Tavora, de la Fondation des Trois Cultures, Dr Jean-Marie Heydt, universitaire suisse et président du Centre nord-sud du Conseil de l'Europe.

Cet ouvrage examine comment les femmes peuvent combattre l'extrémisme et être des actrices du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée. En effet, l'extrémisme est devenu une grave préoccupation, aussi bien dans le monde arabo-musulman que dans beaucoup de pays européens. Nonobstant les affirmations de principe, l'enjeu de la construction d'un avenir commun euro-méditerranéen ne semble plus d'actualité.

## Colloque sur l'évolution constitutionnelle au Maroc



L'Académie du Royaume du Maroc a organisé un colloque international sur le thème « **L'évolution constitutionnelle au Maroc : Origines historiques, manifestations actuelles et défis futurs** », les 10 et 11 juillet 2018. L'Observatoire d'études géopolitiques était représenté par Charles Saint-Prot, directeur général, et les professeurs Frédéric Rouvillois et Christophe Boutin. Charles Saint-Prot a présenté une communication intitulée « *Analyse des caractéristiques de la nation et de l'État au Maroc* », Frédéric Rouvillois a traité de « *La monarchie démocratique marocaine face à la république monarchique française* » et Christophe Boutin de « *L'efficience de la monarchie dans le monde moderne* ».

De tous les côtés, l'incompréhension, les crispations identitaires, la méfiance réciproque et parfois, hélas, la haine, progressent insidieusement. L'inepte théorie du « choc des civilisations » regagne du terrain. C'est d'abord à la cette dérive consistant à confondre l'Islam et l'extrémisme, qu'il convient de mettre fin, en refondant le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée sur des bases plus solides, c'est-à-dire plus équilibrées. Donc il ne faut pas assimiler le monde musulman avec l'activisme d'une minorité de fanatiques qui détournent l'Islam à des fins criminelles. L'enjeu est de surmonter une méfiance à laquelle est venu s'ajouter le mépris de ceux qui pensent que la Méditerranée est une barrière entre les peuples et les civilisations.

Dans ce contexte, la lutte contre la radicalisation est une priorité. Pour le combat contre l'extrémisme, tout le monde doit se mobiliser, et, sur ce plan, les femmes doivent être en première ligne. Comme le souligne Zeina el Tibi dans sa préface, « *Les femmes sont dans l'obligation de répondre à une menace qui peut concerner leurs enfants. Épouses, mères, sœurs, elles sont bien placées pour constater les signes de radicalisation dès qu'ils se manifestent, dans leur famille ou dans leur quartier, d'où leur mission essentielle de lanceurs d'alerte. Je pense tout particulièrement à l'action de salut public de Latifa Ibn Ziaten, la maman d'Imad, ce jeune soldat français assassiné par un terroriste en 2010. Depuis, cette mère exemplaire a créé l'Association Imad-Ibn-Ziaten pour la jeunesse et pour la paix, qui mène une action d'envergure contre l'extrémisme. En outre, les femmes ont un rôle à jouer en matière d'éducation, dans le sens le plus large du terme. Au sein de la famille, la femme doit veiller à enseigner aux enfants les vraies valeurs de la religion, pour les éloigner de l'extrémisme. Dans la vie sociale et au travail, elle doit faire montre de vigilance pour combattre les déviations extrémistes.*

De fait, les femmes sont bien placées dans le corps social pour être des actrices efficaces de la lutte contre la radicalisation. C'est ce que tentent de démontrer les riches contributions des auteurs d'une douzaine de pays.

## ACTIVITÉS

### >> Fès : dialogue des cultures et des religions

Charles Saint-Prot et Jean-Marie Heydt participent à la 3ème Conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) avec l'appui du Gouvernement du Maroc, du 10 au 12 septembre 2018, à Fès (Royaume du Maroc).

### >> Visite en Hongrie

Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG, et Frédéric Pons effectue, du 22 au 27 septembre 2018, une visite d'études à Budapest en Hongrie, au cours de laquelle ils rencontreront de nombreuses personnalités.

### >> Bruxelles : Dialogue Euro-méditerranéen au Féminin

L'Observatoire d'études géopolitiques participe au 4ème forum « *Dialogue Euro-méditerranéen au Féminin* » organisé par l'ISESCO et l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication sur le thème « *les femmes et les valeurs communes de l'Euro-Méditerranée* » qui se tiendra le 17 octobre 2018, au Parlement européen à Bruxelles, Belgique.

### >> Le Caire : l'Islam et l'Europe

Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG, participe à la conférence internationale « *l'Islam et l'Europe* » organisée du 22 au 24 octobre 2018 au Caire par l'Université Al Azhar.



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, ainsi que des correspondants sur les cinq continents.

- **Directeur général** : Charles Saint-Prot
- **Présidente déléguée** : Zeina el Tibi
- **Président du Conseil scientifique** : Jean-Yves de Cara
- **Direction des programmes** : Christophe Boutin
- **Direction des études** : Thierry Rambaud et Frédéric Rouvoillois

**Siège de l'OEG** : 14 avenue d'Eylau, F-75016 Paris

**Tél** : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / **Fax** : + 33 (0) 1 77 72 64 29

**Courriel** : [etudesgeo@yahoo.com](mailto:etudesgeo@yahoo.com)

**Site** : [etudes-geopolitiques.com](http://etudes-geopolitiques.com)

**Directrice de la publication** : Zeina el Tibi

**ISSN** : 2106-5187

## Membres du conseil scientifique de l'OEG :

### Professeur Ahmed Bouachik

*Professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc*

### Professeur Christophe Boutin

*Professeur agrégé des universités*

### Professeur Jean-Yves de Cara

*Professeur à la Faculté de droit Paris Descartes*

### Doyen Michel de Guillenchmidt

*Avocat, professeur (ém.) à la Faculté de droit Paris Descartes*

### Professeur Jean-Marie Heydt

*Universitaire*

### Dr François-Bernard Huyghe

*Docteur en science politique (hdr), enseignant à l'École de guerre économique*

### Professeur Edmond Joue

*Professeur émérite des Universités*

### Doyen Oussama Nabil Ali

*Professeur à l'université al Azhar du Caire*

### Professeur Pierre Pascalon

*Professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand*

### Doyen Jean-François Poli

*Avocat, professeur à l'université de Corse*

### Professeur Thierry Rambaud

*Professeur agrégé des universités*

### Professeur Frédéric Rouvoillois

*Professeur à l'université Paris Descartes*

### Professeur Michel Ruimy

*Économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe*

### Dr Charles Saint-Prot

*Docteur en science politique (HDR), géopolitologue*

### Dr Zeina el Tibi

*Docteur en droit public, essayiste.*

### Doyen Christian Vallar

*Professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice*

### Professeur Henri Védie

*Économiste, professeur émérite au Groupe HEC*

**14 avenue d'Eylau  
75016 Paris (France)**

**Suivez-nous sur Twitter :**  
[@Obsetudesgeopo](https://twitter.com/Obsetudesgeopo)



# Service national et esprit national

Christophe Boutin  
Professeur des universités



**Service militaire, puis national, puis civique... nombreux sont les États qui, confrontés à une crise existentielle, se posent la question de sa disparition, de son maintien ou de son retour. La France d'Emmanuel Macron, où le service national a été non pas supprimé mais « *suspendu* » sous la présidence de Jacques Chirac, se pose on le sait la question.**

Avec un objectif très différent de celui de la conscription initiale, cette volonté de former une « *nation en armes* » pour de prochains conflits, puisqu'il s'agirait avant tout de créer un « *esprit civique* » - à bien différencier d'un « *esprit national* », maintenant honni par la bien-pensance progressiste et européenne comme fauteur de guerres -, de faciliter le « *vivre ensemble* » et de permettre à une jeunesse disparate réunie pour quelque temps de « *faire France* ». Il est permis de douter de l'efficacité de cette entreprise, basée sur un mythe, ne disposant pas des ressources nécessaires, et incapable de faire respecter les principes qui lui sont nécessairement liés.

L'esprit civique n'était en fait pas « *créé* » par le service national, et accepter de faire ce dernier était plutôt la conséquence d'un tel esprit, formé bien en amont dans les deux cercles de la famille et de l'école. Les jeunes Français avaient clairement conscience de partager un patrimoine commun bien avant d'apprendre à le défendre par les armes, patrimoine sur lequel ils pouvaient porter des jugements différents, mais qui était perçu comme une évidence. Ce n'est plus le cas. Il manque par-dessus tout l'acceptation de certains principes, dont celui du respect des autorités hiérarchiques. Le conscrit obéissait à une chaîne de commandement dont il ne remettait la légitimité en cause qu'en la caricaturant dans sa chambrée : on ne négocie pas un ordre, on l'exécute. Et, là encore, ce n'est pas l'armée qui apprenait cela aux jeunes Français, elle se contentait de le confirmer, car ces derniers ne remettaient alors pas plus en cause les ordres donnés par leurs professeurs en classe que ceux de leurs parents en famille, et les concepts de hiérarchie et d'autorité allaient de soi, même si leur nécessaire contestation existait. Ainsi dans le contexte de 2019, vouloir « *faire France* » en mélangeant durant quelques jours – ou quelques semaines – des populations qui n'en ont aucune envie, et ce sans avoir les moyens pour faire respecter un minimum d'ordre, pourrait en fait s'avérer contre-productif.

## Le Maroc rétablit le service militaire

Au même moment, le Maroc rétablit un service militaire disparu depuis 2006. Il concernait les hommes entre 20 et 35 ans et les femmes célibataires volontaires, il devrait maintenant toucher, pour une année, tous les jeunes, hommes et femmes, entre 19 et 25 ans. Ce service marocain, d'ailleurs a priori encore baptisé « *militaire* », est bien sûr une application de l'article 38 de la Constitution, selon lequel « *les citoyennes et citoyens contribuent à la défense de la patrie et de son intégrité territoriale contre toute agression ou menace* ». Mais il s'intègre aussi dans une politique royale plus vaste menée en faveur de la jeunesse et qui va concerner par ailleurs les réformes du système éducatif. Pays « *jeune* » de par sa démographie on le sait, le Maroc doit en effet encore réussir à concilier son développement économique et l'intégration de ses importantes cohortes de jeunes sur le marché du travail.

Militaire et social à la fois, l'initiative marocaine, on le voit, ne vise pas à utiliser ce nouveau service militaire pour en faire le seul creuset de la nation, pour « *faire Maroc* » comme s'il y avait la nécessité d'éviter ainsi un éclatement de la société. Il contribuera certainement au développement de l'esprit national, mais, comme dans la France d'il y a quelques décennies, le projet commun de la société marocaine est une évidence pour tous les ressortissants du Royaume, au-delà des différences régionales ou des spécificités linguistiques. Cette appartenance nationale commune, essentielle dans un Royaume qui doit lutter sur la scène internationale pour que ses vraies frontières soient reconnues, préexiste au futur service, et est une évidence pour qui a un jour dialogué avec des Marocains, jeunes ou vieux, riches ou pauvres.

Parce que cette cohésion et cette appartenance existent donc déjà, comme parce que les principes d'autorité et de hiérarchie traversent la société marocaine de la famille à l'État, le rétablissement du service militaire au Maroc peut effectivement, plus facilement qu'en France, contribuer à tisser des liens au sein de cette jeunesse, dépassant les clivages économiques et sociaux, et permettre de voir naître de nouvelles solidarités entre des groupes sociaux que la vie moderne pourrait conduire à s'ignorer. Or, on le sait, solidarités et conscience nationale sont des éléments indispensables pour qu'un État puisse affronter les défis modernes.